

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 31 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente et un à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Elix le Château, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur DEPREZ François, Maire.

|                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Délibération n° 2026 - 13</b>                   | <b>PRESENTS</b> : DEPREZ François – GROS André – BARROT Marie - PIALAT Alain –VERGNES Valérie – TORRES-REBOURS Yves –CHOURREAU Sandrine – MOUCHARD-VILLE Marc – MONCORGER Séverine – GROSSIN Isabelle – MERIC Pierre – AKA Alain – ROUSSEAU-LABAT Virginia. |
| Conseillers en exercice : 15                       | <b>EXCUSES</b> : BONNEMAISON Guilène (pouvoir à Mme Vergnes) – CHECK OUMAR Lawal (pouvoir à Mme Rousseau-Labat)                                                                                                                                             |
| Présents : 13                                      |                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Absents excusés et représentés : 2                 |                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Nombre de conseillers ayant participé au vote : 15 |                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Date de convocation : 25/03/2026                   |                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Date d'affichage : 25/03/2026                      | <b>SECRETAIRE DE SEANCE</b> : GROS André.                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>OBJET</b>                                       | <b>Désignation des délégués auprès du SIECT.</b>                                                                                                                                                                                                            |

Monsieur Le Maire informe l'assemblée, que suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient d'élire 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour siéger au Syndicat Intercommunal des Eaux des Côteaux du Touch à la majorité absolue, ou à la majorité relative si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, conformément aux articles L5211-7, L5212-7 et L5212-8 du code général des collectivités territoriales.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués comme l'autorise l'article L5211-7 du CGCT.

Il appartient au conseil municipal de désigner, selon les modalités précitées, 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant, appelés à siéger au Syndicat Intercommunal des Eaux des Côteaux du Touch.

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,**

**Le Conseil municipal décide de désigner, 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant :**

**Titulaire : BONNEMAISON Guilène, élue par 12 voix pour (3 contre)**

**Suppléant : MONCORGER Séverine, élue par 12 voix pour (3 contre).**

La présente délibération fera l'objet d'une publication et sera transmise à Monsieur le Sous-préfet de Haute-Garonne, arrondissement de MURET.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Pour extrait conforme,  
Le Maire François DEPREZ

